

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Type de contrat : FRAIS RESTAURATION ET/OU HEBERGEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le **COLLEGE BRIZEUX** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) **votre banque** à débiter votre compte conformément aux instructions du **COLLEGE BRIZEUX**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 24 ESD 540256

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom-prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

COLLEGE BRIZEUX
8 rue Bourg les Bourgs
29191 QUIMPER cdx
FRANCE

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : récurrent

Nom de l'élève	Prénom	Régime

Fait à :

Le :

Signature (Nom et prénom)

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RIB (au format IBAN BIC) POUR COMPTE COURANT

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le **COLLEGE BRIZEUX**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le **COLLEGE BRIZEUX**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.